

La Gazette Astérienne

votre journal de proximité - troisième numéro

Édito



Aux autorités militaires, aux gendarmes, aux sapeurs-pompiers, aux porte-drapeaux, aux élus, à tous les fonctionnaires, au Bournat, au comité de la Félibrée, aux agents territoriaux, aux correspondants locaux, aux présidents d'associations, aux enseignants, aux bénévoles, au curé, enfin à vous, Chères Astériennes, Chers Astériens, je vous souhaite d'aimer à la folie, je vous souhaite d'être fiers de vos origines, je vous souhaite des rêves insolents, je vous souhaite une vieillesse apaisée, je vous souhaite de cultiver vos différences, véritables richesses de l'homme, je vous souhaite des amitiés inébranlables, je vous souhaite des nuits pleines d'étoiles et de la lumière pleines vos projets, je vous souhaite une année inondée de soleil, que chaque particule de votre être étincelle tout au long de 2018.

Élisabeth MARTY
Maire de Saint-Astier
Conseillère départementale
Vice-présidente de la CCIVS

E. Marty

Ça s'est passé à Saint-Astier ... Les grands moments de la ville !



(1) Remise des dons Octobre Rose - (2) HK en concert à La Fabrique - (3) Goûter de Noël des aînés - (4) L'Isle en crue - (5) Cette année encore, le Père Noël a répondu à de nombreuses lettres -



(6) Le nouveau parking prend forme à la place de l'ancienne salle de musculation - (7) Fête de la Lumière - (8) La classe défense à l'honneur lors de la cérémonie du 11 novembre - (9) Stage de percussions avec GUEM,



artiste invité de La Fabrique - (10) Noël de la Résidence Autonomie - (11) Cérémonie du 5 décembre - (12) L'illustrateur et auteur jeunesse Edouard Manceau en dédicace à la médiathèque municipale

Vie pratique au quotidien



NOUVELLES RÈGLES DE STATIONNEMENT EN 2018

La loi MAPTAM (loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles), applicable au 1^{er} janvier 2018, modifie le stationnement en voirie et en confie la gestion aux communes, et non plus à l’État. **À Saint-Astier, seules les zones bleues dans le centre-bourg sont concernées par une éventuelle verbalisation.** Celles-ci favorisent la rotation des véhicules et luttent contre les voitures « ventouses » en vue de dynamiser le commerce. Ces stationnements gratuits sont identifiables grâce à des marquages au sol bleus et à des panneaux de signalisation où sont indiquées les durées de stationnement maximales. Ils fonctionnent à l’aide de disques, disponibles en mairie (2€).

En cas de non-respect du temps de stationnement, le nouveau tarif de contravention s’élève désormais à 17 euros.

Ces places sont situées place de la République, place 14 Juillet, rue Gambetta, rue de La Fontaine et rue Viviani. La verbalisation portera également rue Lafayette où est autorisé un arrêt minute et sur tout stationnement abusif comme stipulé dans le code de la route.

La communication en ville



La ville de Saint-Astier dispose de plusieurs panneaux d’affichage en centre-ville. De nombreuses demandes ont été enregistrées en 2017 de la part des associations locales afin de bénéficier également de ces espaces.

Pour en bénéficier, il suffit de transmettre vos demandes pour l’année en cours, sur courriel uniquement, à l’adresse communication@saint-astier.fr. Sur ces demandes devront figurer les dates d’affichage et la quantité d’affiches souhaitées (trois maximum). L’impression des affiches sera à la charge des associations. Elles devront être fournies au format 120x176cm à la mairie de Saint-Astier une semaine avant la date d’affichage prévue.

Seules les affiches pour des manifestations publiques seront acceptées (concours, concerts, trails,...). Les affiches à caractère commercial (soldes, promotion) ne pourront être diffusées par le biais de la collectivité.

Pour faire paraître des événements dans le mensuel de sorties l’Expresso, les informations devront être également transmises par mail à l’adresse communication@saint-astier.fr les deux premières semaines de chaque mois pour le mois suivant (ex : du 1^{er} au 15 décembre pour des manifestations ayant lieu en janvier). Au-delà, leur publication ne pourra être assurée. Merci d’indiquer le titre de la manifestation, sa date, son horaire, le lieu, le tarif le cas échéant ainsi qu’un bref descriptif.

Dernières nouvelles

SAINT-ASTIER À L'ÉLYSÉE

Lors du dernier Salon des Maires, qui s’est tenu les 20, 21 et 22 novembre 2018 derniers, les représentants de la ville de Saint-Astier ont eu l’honneur d’être reçu à l’Élysée à l’invitation du Président de la République. Seulement 14 autres communes en Dordogne ont eu le même privilège.



Tribune d'expression

Quatre ans, c'est tout vu !

Bientôt quatre ans que Mme MARTY et son équipe sont aux commandes de notre ville, quatre années au cours desquelles, notre cité a perdu sa dynamique de centralité, quatre ans que Saint Astier ne joue plus du tout son rôle fédérateur et moteur pour notre territoire.

En ce début d’année 2018, nous formulons les vœux suivants :

-Que notre commune retrouve sa place au sein de la communauté de communes et ce par un engagement sans ambiguïté de notre mairesse.

Mme le maire ne peut pas continuer à se prévaloir de sa fonction de vice-présidente de la CCIVS et pratiquer la politique de la chaise vide.

-Que les acteurs économiques et associatifs de notre ville soient davantage écoutés, accompagnés et reconnus par la municipalité.

-Que la municipalité arrête de s’ingérer dans le fonctionnement des associations, comme elle le fait actuellement avec le comité des fêtes

-Que la communication (Gazette, newsletter,...) financée par la commune soit avant tout une communication d’informations municipales et locales mettant en avant les Astériens et les Astériennes et non une communication centrée sur la promotion de notre mairesse !

-Que le programme culturel proposé aux Astériens s’adresse davantage à tous, tout en étant moins coûteux pour les finances de la commune

-Que les décisions ne se prennent plus que par un cercle restreint d’élus proches de Mme le Maire.

-Que les conditions d’accueil des enfants qui déjeunent chaque midi à la salle des fêtes soient améliorées au plus vite, notamment par le renouvellement de tables fortement dégradées et ce en attendant que le projet du satellite de restauration de l’école Mounet Sully se concrétise.

Comme nous sommes limités à 2000 caractères nous allons nous en arrêter là en souhaitant à tous les Astériens nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Les élus de l’opposition : -Daniel BENOIST -Claudine BOISSEL -Alain BUGEAUD -Joëlle LAGORCE -Michel QUEILLE -Corine REBIERE -Paulette SIMON

Attention travaux ! Attention travaux !

RÉOUVERTURE PROVISOIRE DE LA RUE NUMA GADAUD



Depuis décembre, la route départementale n°43, dite « rue Numa Gadaud » est de nouveau ouverte à la circulation et ceci provisoirement. Une fois les tassements stabilisés, une nouvelle fermeture aura lieu en 2018 afin d'achever la couche de roulement en enrobé. Vitesse et fragilité dans cette rue obligent à penser autrement. Une étude incluant la création d'une piste cyclable, d'une voie piétonne ainsi que la réhabilitation de la Place du 14 juillet est en cours. Un

sens unique est envisageable en partance du CNEFG, direction rue des Piqueurs et incluant la rue Émile Zola. Les sens de circulation des rues Victor Hugo et Alexis Maréchal sont également à l'étude.

CRÉATION D'UN ASSAINISSEMENT À LEYBARDIE ET À EXCIDEUIL

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Saint-Astier / Montrem a lancé une étude pour l'extension du réseau collectif dans deux secteurs de la commune de Saint-Astier : le village de Leybardie et une partie du hameau d'Excideuil. Le projet au village de Leybardie permettra de collecter l'ensemble des effluents du hameau et de la route de la Scie jusqu'au chemin du Levant. L'ensemble des habitations le long du chemin du Levant jusqu'à la RD41 seront raccordées.

MAISON DE SANTÉ : L'APPEL À CANDIDATURE LANCÉ

L'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation et l'aménagement d'un ancien local commercial (ALDI) en maison de santé pluridisciplinaire et/ou centre de soins a été lancé et s'est achevé le 19 janvier 2018. Une demande de subvention auprès de l'État a été sollicitée lors du conseil municipal du lundi 22 janvier 2018. Après l'ouverture des plis et le choix du maître d'œuvre un travail sera engagé entre la commune et les professionnels de santé.



LE PLU, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme qui assure la cohérence de l'espace urbain et définit les règles de construction sur la commune. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis avril 2008. Le PLU touche de nombreux actes liés à l'achat ou la transformation d'un immeuble ou d'un terrain. Il répond avec précision aux questions suivantes : où peut-on construire, que peut-on construire et sous quelles conditions ? Quels équipements seront réalisés, quels sites seront protégés ? Sans se substituer au Code Civil ou aux règles de droit privé, il concerne l'instruction de chaque demande de construction, de modification ou de démolition. Il sera bientôt remplacé par le PLUi qui s'étendra sur l'ensemble des territoires de l'intercommunalité. Des modifications peu anodines sur la nature des terrains, des autorisations de construction, les extensions, les zones naturelles, vont être prises.

N'hésitez pas à contacter le service urbanisme à la mairie de Saint-Astier au 05 53 02 42 80

Lien social

Pour Noël, 800 boîtes de chocolats ont été offertes par la municipalité et le CCAS et distribuées par les élus au domicile des astériens de plus de 70 ans. Un geste simple et convivial dans cette période de fêtes parfois difficile pour certains.

Autre génération, 31 enfants des agents communaux ont reçu des bons d'achat d'une valeur de 45€, en plus d'une séance de cinéma offerte. Celle-ci s'est prolongée autour d'un goûter de Noël, ouvert à tous les enfants de la ville.



À savoir

Saint-Astier, dont le nom rayonne déjà localement, sera bientôt véhiculé aux quatre coins du monde grâce au savoir-faire des usines à chaux. L'utilisation de l'appellation « Saint-Astier » sur l'ensemble de leurs produits a été consenti par le conseil municipal du samedi 16 décembre 2017.



Copyright B.DUPUY

Les services de la ville à votre disposition



LYONEL MÜNZER, NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE SAINT-ASTIER

« Marié avec 5 enfants, je réside dans un petit village de Gironde, Abzac, proche de COUTRAS. Je suis titulaire d'une Licence en Génie Civil option Construction et Travaux obtenue à l'IUT de Bordeaux-Talence.

J'arrive de La Rochelle où j'étais en poste depuis plus de 3 ans, sur la commune de Dompierre sur Mer, en qualité de Directeur des Services Techniques. Il s'agissait de mon premier poste dans la fonction publique.

Après une longue carrière dans le bâtiment, j'ai ensuite travaillé comme chef d'entreprise dans la construction, puis pendant plusieurs années pour un important bureau d'études et d'ingénierie où j'ai dirigé de nombreux chantiers dont certains pour le Ministère de l'Intérieur, des cliniques, des usines biomasses ou des communes pour des aménagements de centre-bourg.

Investi dans le monde associatif j'ai été élu au Comité Régional Aquitain de la Fédération Française de Natation. Je suis Juge Officiel en natation sportive.

Nichée dans un écrin de verdure bordé d'une magnifique rivière, la commune de Saint-Astier possède de nombreux atouts que je m'efforcerais, dans le cadre de mes fonctions, d'entretenir du mieux possible, aidé en cela par une équipe d'agents très polyvalents, et de travailler à son développement dans le cadre de la ligne que les élus et Mme le Maire m'auront fixée. Je remercie l'équipe municipale dirigée par Mme le Maire, ses adjointes et adjoints ainsi que Mme la Directrice Générale des services, pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me confiant ce poste. Soucieux du service public j'essaierai d'être le plus possible à l'écoute et au service de la population. »

Lyonel Münzer Directeur des Services Techniques

Bilan 2017

En 2017, Élisabeth Marty, maire de Saint-Astier, et son équipe municipale ont répondu à 297 prises de rendez-vous individuels et 250 réunions de travail.

Administration générale

21 couples ont été unis ;

8 PACS ont été signés ;

93 Astériennes ou Astériens nous ont quittés ;

39 enfants sont nés ;

Saint-Astier s'est enrichie de **40** nouvelles familles ;

Saint-Astier recense une population jeune : **68 %** d'entre vous ont entre 0 et 49 ans, ce qui ne fait pas oublier les plus âgés ;

2062 papiers d'identité ont été délivrés ainsi que **945** copies d'acte d'état civil pour les offices notariaux, particuliers et organismes divers ;

4203 électeurs sont inscrits avec **112** nouvelles inscriptions dont **47** jeunes de 18 ans ;

371 arrêtés ont été pris concernant les manifestations, la voirie, l'embellissement ou bien l'éclairage public ; ce à quoi il faut ajouter la rédaction de **73** délibérations ;

5334 lettres entrantes et sortantes ont été enregistrées sur l'ensemble des services ;

Entre **35** et **90** appels sont traités chaque jour, soit une moyenne de **16 000** appels par an ;

16 concessions ont été vendues dont **4** au nouveau columbarium et **5** renouvellements ;

2558 mandats de dépenses et **780** titres de recettes ont été émis

15 procès-verbaux de constatation de l'état d'abandon d'une sépulture perpétuelle ont été établis afin d'engager (sur 3 ans) les procédures de reprise, **2** de ces concessions seront réhabilitées en ossuaire ;

33 permis de construire, **71** déclarations préalables de travaux, **209** certificats d'urbanisme, **20** autorisations de travaux et **5** permis de démolir ont été réalisés ;

42h hebdomadaires : c'est l'amplitude horaire d'ouverture de la mairie du lundi au samedi.

Budget

Le budget consolidé (commune, cinéma et camping) s'élève à **11 193 795 €** dont **7 417 016 €** en fonctionnement et **3 776 779 €** en investissement.

Diminution de la dette communale en cours : aujourd'hui à **8 744 401 €** contre **11 098 090 €** au 31 décembre 2014 (Ces chiffres sont arrêtés au 31 décembre 2017).

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2017 (investissements) :

- Acquisition d'un logiciel de gestion des services techniques ;
- Renouvellement de postes informatiques ;
- Acquisition d'un matériel d'enregistrement pour la salle du conseil municipal ;
- Acquisition de mobilier pour le centre culturel et la bibliothèque ;
- Acquisition de tables et chaises pour les manifestations ;
- Acquisition d'instruments de musique pour l'antenne du conservatoire ;
- Réhabilitation d'une loge, changement des rideaux du centre culturel ;
- Acquisition d'une machine à coudre pour l'école municipale de danse ;
- Fin de la rénovation du dojo avec création d'espaces de rangement ;
- Réhabilitation de l'éclairage des courts de tennis extérieurs ;
- 2^{ème} phase du columbarium ;
- Acquisition de projecteurs, d'une nacelle, d'une sonorisation, d'un parc lumière et d'une console son pour le centre culturel ;
- Études pour les travaux de désenfumage du centre culturel ;
- Acquisition d'un container pour le rangement du matériel du stade du Roc ;
- Acquisition de tatamis pour le judo ;
- Changement des radiateurs et des menuiseries dans le bâtiment de la mission locale ;
- Acquisition d'un tapis de danse ;
- Démolition de la salle de musculation ;
- Quartier la Fabrique : maîtrise d'œuvre, travaux abords annexe mairie ;
- Mise en place des petits déjeuners économiques ;
- Poursuite des matinales de quartier ;
- Acquisition d'une machine à encaissement automatique pour le marché et d'une machine électronique pour la pose de contraventions.



Une année réussie !

Culture et événementiel

4 800 spectateurs et plus de **500** abonnés ont assisté aux **15** spectacles de la **saison culturelle** ;

Le **cinéma La Fabrique** a proposé plus de **250** films et près de **1 000** séances, comptabilisant **20 445** spectateurs en 2017 ;

L'**école municipale de danse**, désormais affiliée à la Fédération Française de Danse, a doublé ses effectifs en deux ans et accueille **290** pratiquants ;

477 bébés lecteurs, **238** aînés, **192** accueils de classes maternelles et élémentaires ... au total **18 897** personnes ont été accueillies en 2017 à la **médiathèque municipale**.

110 manifestations associatives et municipale ont eu lieu dans la ville ;

23 000 visiteurs ont été accueillis pour la Félibrée.

Social

Le CCAS a traité **232** dossiers ;

35 dossiers auront permis l'accès aux droits sociaux : domiciliation, mobilité SNCF pour les recherches d'emplois, relais avec la CAF ;

66 demandes de logement ont été mises en relation avec les bailleurs sociaux ;

Le CCAS est également gestionnaire de la résidence autonomie (RPA) constituée de **53** logements ;

La résidence compte **11** nouveaux arrivants ;

35 logements ont été isolés ;

Changement de l'ensemble des compteurs électriques ;

Réouverture des jardins familiaux.

Services techniques

• Achèvement des travaux de rénovation du dojo ;

• Travaux dans les écoles, centre de loisirs et maison des jeunes ;

• Création de rampes d'accès pour Personnes à Mobilité Réduite sur plusieurs sites ;

• Réfection de la voirie et sa peinture routière ;

• Terrassement pour accueillir le container de stockage au Roc ;

• Création d'un décor supplémentaire pour le village de Noël ;

• Installations électriques ainsi que pose et dépose des décors de la Félibrée et du matériel de toutes les manifestations ;

• Continuité de l'embellissement de la ville avec création de nouveaux massifs, plantation de bulbes et de vivaces ;

• Préparation de massifs afin de permettre aux écoliers de semer et de récolter ;

• Enherbement du cimetière ;

• Réalisation du plan de gestion des espaces verts de la commune, obtention de deux premiers prix au concours «villes et villages fleuris» ;

• Organisation du nettoyage de la ville et de l'ensemble des sites sportifs en continu ;

• Poursuite de l'entretien des abords des routes en permanence.

Ressources humaines

62 agents et **9** élus auront été rémunérés sur le budget de la mairie ;

8 agents sur celui du CCAS ;

79 bulletins de salaire sont établis par mois soit **948** par an ;

En 2017, **4** nouveaux agents ont été recrutés en remplacement (départ à la retraite, mutations).

En 2018, pas d'augmentation d'impôts communaux

Administration

Avec la C.C.I.V.S, étude du nouveau calcul des attributions de compensation • Sollicitation de l'État, l'Europe, le Conseil départemental pour d'éventuelles subventions • Poursuite du travail avec l'Inspecteur des Finances • Maintien de la formation pour les agents territoriaux et leurs différents avantages : mutuelle, CDAS et CNAS. Attention particulière portée à ceux qui passent des concours • Étude de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Embellissement de la ville

Poursuite de l'embellissement de la ville par le fleurissement • Réflexion sur le Label « Petite ville de caractère » • Vigilance à la netteté des entrées de ville • Avec le Syndicat des Berges de l'Isle, aménagement de l'îlot du Pontet • Végétalisation du nouveau columbarium • Lutte contre la prolifération des pigeons • Poursuite du concours des villes et villages fleuris.

Lien social

Maintien des petits déjeuners économiques • Poursuite des matinales de quartier • Soutien de l'offre culturelle sur la ville et le territoire • Actions auprès de nos concitoyens les plus fragiles • Maintien de toutes les animations • Accentuation de la Fête de la Lumière • Accélération des échanges avec Annone Veneto (jumelage) • Soutien à l'AASE pour la création d'un appartement témoin, dans leurs nouveaux locaux, derrière Pôle Emploi.

Travaux

Implantation prochaine de la maison de santé • Poursuite des travaux d'isolation sur la RPA • Harmonisation des plaques des rues • Poursuite des travaux d'entretien dans tous les bâtiments communaux • Étude de la rénovation des façades mairie, mairie annexe, mission locale, centre culturel • Changement du système défectueux sécurité-incendie du centre culturel • Achèvement des travaux de réhabilitation du quartier de la Fabrique • Construction de la maison des associations, rénovation des vestiaires de foot à Gimel • Acquisition des terrains à la gare afin d'engager avec la C.C.I.V.S. les travaux d'agrandissement et de rénovation de son parking • Installation des premiers éclairages publics en LED • Avec la C.C.I.V.S, poursuite des travaux de la future cantine scolaire Mounet Sully • Étude de mise en place d'ombrières solaires sur l'ancienne déchetterie.



© c-paysages

Ci-centre, une projection du futur square quartier La Fabrique

Ils agissent à Saint-Astier

ACTE GÉNÉREUX ET SOLIDAIRE : SAUVER DES VIES PAR LE DON D'UN PEU DE SOI

Donner son sang peut devenir l'une des bonnes résolutions pour l'année 2018. De 18 à 70 ans, chacun peut participer. Quatre fois par an pour les femmes, jusqu'à 6 fois par an pour les hommes, l'antenne du don du sang de Saint-Astier s'installe plusieurs fois par an à la salle des fêtes entre 15h et 19h.

Pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité s'avère nécessaire. Après un entretien, les donateurs accordent 10 minutes de leur temps permettant le prélèvement de 400ml à 500ml de sang par personne. Le donneur reste sous surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation lui est offerte.

En raison du faible niveau des réserves en produits sanguins en ce début d'année, l'Établissement Français du Sang (EFS) a déjà lancé une grande campagne de mobilisation dès janvier. Évaluées sur un horizon de 2 à 4 semaines, les réserves sur les groupes O+, O-, A- et B- sont particulièrement faibles.

Donner son sang reste un acte citoyen. Avec un peu de volonté, chacun peut trouver l'énergie nécessaire pour faire de 2018 une année généreuse et solidaire ... en commençant déjà par offrir un peu de soi pour sauver des vies.

Plus d'informations sur www.dondesang.efs.sante.fr ou auprès de l'amicale don du sang de Saint-Astier au 05 53 08 64 88

Prochains rendez-vous en 2018 à Saint-Astier

- Mercredi 21 février
- Vendredi 27 avril
- Lundi 25 juin
- Jeudi 23 août
- Mardi 23 octobre
- Mardi 18 décembre



Interview des couturières par France Bleu Périgord lors de la Félibrée 2017

LES COUTURIÈRES DE LA FÉLIBRÉE REPRENENT DU SERVICE !

Apprendre à recoudre un bouton ? Monter une fermeture éclair ? Ou encore réaliser soi-même ses ourlets ? Rien de plus simple avec Paulette Caminade et Denise Graulière !

Couturières de formation et de métier, les doigts de fée de la Félibrée proposent de partager leurs conseils tous les vendredis, de 14h à 18h à la maison de la Félibrée, 2 rue du Commandant Boisseuilh à Saint-Astier depuis mi-janvier.

L'entrée est libre et gratuite. Il suffit juste d'apporter son propre matériel : machine à coudre, tissu, fils, aiguilles, boutons ...

Incollables sur la couture, elles apporteront leur aide aux participants sur l'utilisation des machines aussi bien que sur les retouches de tous les jours ou encore la création de vêtement, avec patrons, pour les plus avertis.

Cet atelier est affilié à l'association « Le Bon Accueil » qui organise également des rendez-vous conviviaux à la salle des fêtes, tous les mercredis de 15h à 18h (informations au 06 70 11 23 27).

Contacts :

Paulette Caminade : 06 78 07 42 59 et Denise Graulière : 06 82 84 41 51

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES DANS L'AMÉLIORATION DE LEUR LOGEMENT



Saint-Astier bénéficie de l'OPAH RR (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale) portée par le Syndicat Mixte de l'Isle en Périgord jusqu'en 2021. L'OPAH RR est un dispositif qui accorde des aides financières et un accompagnement personnalisé aux propriétaires qui souhaitent, sous conditions, faire des travaux de rénovation et d'amélioration dans leur logement.

Trois types de travaux sont subventionnables :

- La rénovation énergétique des logements (travaux d'isolation, de chauffage, remplacements de menuiseries, installation d'une VMC, ballon d'eau-chaude thermodynamique...)

- L'adaptation des logements aux situations de handicap et de vieillissement pour favoriser le maintien à domicile (travaux d'adaptation de salles de bains, installation de monte-escaliers, aménagements des pièces à vivre...)
- Sur le secteur priorisé de Saint Astier, des travaux lourds et de sécurité-salubrité sur des logements très dégradés sont possibles sur un périmètre défini. Il s'agit de travaux de grandes ampleurs touchant au gros œuvre, la toiture, la rénovation énergétique, la mise en sécurité...

Tout propriétaire qui envisage ce type de travaux peut se renseigner auprès d'Arthur DELLA VIA, chargé de mission habitat du Pays de l'Isle en Périgord, soit par téléphone au 05 53 35 13 53, soit par mail à habitat@pays-isle-perigord.com ou en se rendant aux permanences à Saint-Astier le 4^e jeudi du mois au centre culturel La Fabrique (9h30 à 12h). Lors des permanences, le projet et son éligibilité aux aides seront étudiés (travaux envisagés).

Une estimation des aides mobilisables sera possible. Le montant de la prise en charge des travaux peut aller de 25 à 50 % du montant des travaux, auxquels s'ajoutent différentes primes. Enfin, le montage du dossier est intégralement assuré par le chargé de mission habitat et est gratuit pour le porteur de projet. **Prochaines permanences à Saint-Astier au centre culturel La Fabrique jeudi 25 janvier et jeudi 22 février de 9h30 à 12h.**

À SAINT-ASTIER, LE SOLIDARIBUS

CHANGE DE LIEU



L'association du Secours Populaire Français sillonne toute la Dordogne en vue de couvrir toutes les « zones

blanches » dépourvues de relais. Grâce au Solidaribus, elle vient à la rencontre des Astériens une fois par mois. Ce bus aménagé se posera dorénavant aux abords de la salle de la conciergerie, le long du centre culturel La Fabrique. Les troisièmes mardis de chaque mois, de 14h15 à 15h, les bénévoles du secours populaire vont à la rencontre d'un public peu mobile en situation difficile afin d'apporter une oreille attentive à chacun et un égal accès aux droits. Écoute, orientation, aide sont les maîtres-mots de cette initiative. Si ne pas rester seul face aux épreuves ne règle pas tout, cela permet souvent de délier une partie des difficultés.

3^e mardi de chaque mois de 14h15 à 15h - conciergerie

Zoom sur les associations astériennes

LE TRAIL ASTÉRIUS : UNE RÉUSSITE



Dimanche 19 novembre, le club de Saint-Astier Triathlon a organisé son neuvième trail d'Astérius, avec cette année, la particularité de découvrir le Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie. En effet, le colonel Bras, membre du club a donné la « permission » aux responsables triathlètes de serpenter sur ces terres militaires.

Les gendarmes du centre ont tracé, nettoyé et balisé un très joli circuit de 13 km à travers cette enceinte. Et c'est donc sous un franc soleil, que ce troisième dimanche de novembre, à 9h30, 227 coureurs se sont élancés depuis le parking du magasin Brico-

Leclerc pour 18 km en montant vers Tamarelle pour rejoindre le centre de gendarmerie, y parcourir une boucle très vallonnée et redescendre vers le stade du Roc, pour l'arrivée dans le gymnase.

À 10 heures, 210 coureurs et 94 marcheurs sont partis pour une distance plus accessible de 8 km toujours pour accéder au centre, y découvrir village et sous-bois avant de ressortir et se diriger au Roc. Après cette prestation physique, un grand et appétissant buffet venait récompenser ces 531 athlètes, qui dans une très grande majorité, étaient enthousiastes de cette sortie dominicale. S'ensuivit la traditionnelle remise des prix avec les sponsors présents (pour la mairie, Frank Pons, adjoint au sports, qui a couru également, était là, les chaux de Saint-Astier, Centrale Auto Marché, Leclerc Saint-Astier et Trélissac, etc...).

Avec plus de 100 coureurs que l'an dernier, et très heureux de cette épreuve, les membres du club de Saint-Astier triathlon donnent rendez-vous le 18 novembre 2018 pour les 10 ans avec le «Trail Astérius fait son show». Tout un programme !

Infos sport



Le 18 novembre, le club bouliste astérien a inauguré son nouveau boulodrome : Jean Campo. Joueur, président du club, membre de la fédération française de pétanque et jeu provençal, président du comité de pétanque au niveau départemental mais aussi 1^{er} et 2^e adjoint de la ville de Saint-Astier et président de la C.C.I.V.S., l'astérien Jean Campo méritait largement cet hommage !

« Toute la famille est fière et honorée de ce boulodrome qui rend hommage à son dévouement pour la commune comme au monde de la pétanque. » Selon son fils Stéphane Campo, également membre du club : « Le boulodrome est très beau, il en aurait été fier. »

Passation de commandement

SAINT-ASTIER REMERCIE LE LIEUTENANT DESMAISON



Comment résumer 42 ans de rencontres, d'interventions, de bons souvenirs comme de plus marquants ? Sapeur-pompier depuis le 1^{er} août 1975, puis lieutenant sapeur-pompier volontaire au Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Astier, nommé chef de centre à la suite du lieutenant Michel Aubry en 1990, Didier Desmaison aura voué sa carrière aux autres et à sa commune. « Je pourrais dire que je n'ai jamais quitté mon clocher » confie-t-il.

Cette passion, transmise par son père également sapeur-pompier à Saint-Astier et perpétuée par son fils, Didier Desmaison la porte au cœur. « C'est un réel engagement, avec de nombreuses contraintes, mais avec des récompenses sans équivalent : le remerciement dans le regard des personnes que l'on a sauvé et qui reviennent ensuite nous voir au centre. Aujourd'hui, nous sommes 55 pompiers volontaires au centre de secours de Saint-Astier, dont 5 pompiers professionnels. Sur les lieux de sinistre, chaque personne est importante, chaque personne compte et il faut savoir prendre les bonnes décisions rapidement. »

Jusqu'en juin, Didier Desmaison se consacrera à l'organisation des finales nationales d'athlétisme et du parcours sapeur-pompier à Périgueux. Ensuite, il sera temps de profiter d'une retraite bien méritée, mais tout en restant sapeur-pompier volontaire ! Au cours de la cérémonie de la Sainte-Barbe le samedi 20 janvier dernier, le commandement du Lieutenant Desmaison a été repris par le Lieutenant Canado. Bienvenue à lui !

Nouveau commerce

BIENVENUE À L'ESCADRON DE LA BIÈRE 24 !



Formé au commerce depuis l'âge de 11 ans au sein de la poissonnerie familiale, le breton Hugues Blanconnier se destine tout d'abord à une carrière dans la gendarmerie, avant de revenir à son savoir-faire d'origine. « Comme tout gendarme, je suis bien évidemment venu plusieurs fois à Saint-Astier, au Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie ! Lorsque l'occasion de venir s'installer ici s'est présentée, ma compagne et moi-même n'avons pas hésité. Évidemment, le nom de l'escadron pour notre commerce s'imposait... »

Bar à thème, l'Escadron de la bière 24 se veut être un lieu familial, convivial et chaleureux, où l'on se sent « à la maison ». Au cœur d'une décoration soignée, 110 références de bières, vins ou softs sont proposées. « Nous souhaitons travailler avec des brasseries locales, faire redécouvrir des saveurs d'hier ou des produits uniques, toujours de qualité et sélectionnés. Ici, nous ne servons pas d'alcools forts ou de softs « classiques ». Au final, nous proposerons et conseillerons 250 références, à déguster sur place ou à emporter. »

Ouvert depuis le 4 janvier au 11 place du 14 juillet, du mardi au jeudi de 16h30 à 22h, le vendredi et samedi de 16h à 2h et le jeudi matin de 9h à 12h, ce lieu atypique organisera également des moments conviviaux autour des grands rendez-vous sportifs à venir.

Plus d'informations sur www.facebook.com/escadrondelabiere24

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



DU 10 AU 25 FÉVRIER 2018
CINÉMA MUNICIPAL LA FABRIQUE
À SAINT-ASTIER

Télérama



FESTIVAL

**3^e
édition**

du FILM

JEUNE

PUBLIC

**Programmation à découvrir
prochainement !**

